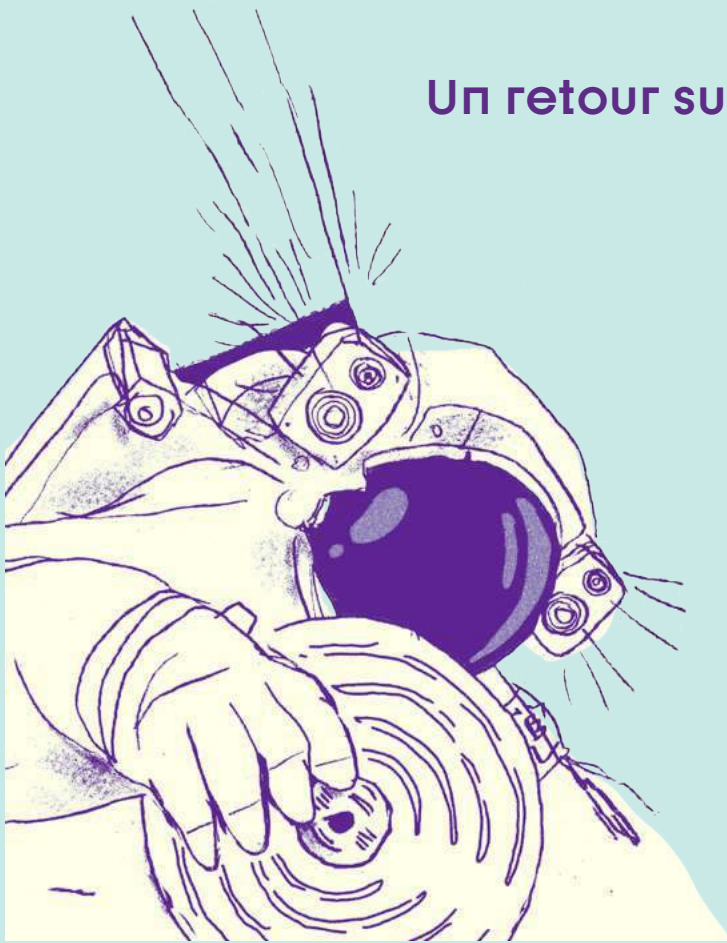


Mardi 28 janvier 2025 - 16h

**« Jazz et musiques
actuelles : je t'aime,
moi non plus ? »**

Un retour sur la rencontre professionnelle
par Michel Pulh



**JAZZ
SESSION**
#8

Besançon (25 - Doubs)

La Rodia

Rencontre pro

Mardi 28 janvier | 16h | La Rodia

« Jazz et musiques actuelles : je t'aime, moi non plus ? »

De nombreux artistes de la scène jazz ont le sentiment de ne pas avoir de place dans les programmations des scènes de musiques actuelles généralistes. Également, certains musiciens de la nouvelle génération revendiquent de briser les frontières entre les mondes musicaux, en cherchant à naviguer aussi bien dans les circuits jazz plus classiques que dans les soirées pop, rap ou électro, sans forcément trouver leur place dans la programmation des jazz-clubs.

Cette table-ronde, au-delà d'une approche exclusivement artistique ou esthétique, devra apporter un regard régional à ces problématiques en donnant la parole aux artistes, aux diffuseurs et aux producteurs pour tenter de répondre à quelques questions récurrentes et importantes :

- Quelle place pour le jazz dans toute sa diversité dans les programmations généralistes des Scènes de Musiques Actuelles et quelle place pour les projets à la croisée du jazz et des musiques actuelles dans les jazz-clubs ?
- Doit-on revendiquer des lieux spécialisés ou développer la place du jazz dans les lieux généralistes ?
- Comment répondre aux aspirations des jeunes artistes de briser les frontières, tant en matière d'accompagnement que de diffusion ?
- L'économie du jazz est-elle compatible avec l'économie des SMAC ?

Intervenant·e·s

Artistes

Mariette Flocard
Sylvain Rifflet
Vladimir Torres

Programmateu·ice·s

Claire Fridez, Le Moulin (39)
Jean-Pierre Cote-Colisson, La Rodia (25)

Producteur·ice·s

Laurent Carrier

Pierrette Devineau

Modérateur

Arnaud Merlin,
producteur à France
Musique et président de
Big Bang

D'autres interventions émaneront de quelques 40 auditeur·trice·s présent·e·s.



« Jazz et musiques actuelles : je t'aime, moi non plus ? »

Les Scènes de musiques actuelles (smacs) sont officiellement apparues en 1996 dans le paysage musical français. Une note du ministère de la Culture leur assigne pour missions « *la création, la production et la diffusion d'œuvres musicales ; le soutien aux pratiques musicales pour les professionnels et les amateurs ; l'action culturelle.* » Elles doivent assurer « *la diffusion régulière de concerts de musiques actuelles dans leur acception la plus large et dans toute leur diversité (rap, musiques électroniques, pop, rock, jazz, musiques traditionnelles, musiques du monde, etc.)*. » Le jazz ne les avait pas attendues pour faire sa vie en France ; affaire de militants qui se sont débrouillés pour lui trouver des lieux où s'exprimer, bien avant qu'on l'admît dans le champ culturel officiel où les smacs en ont hérité sur le tard.

En collaboration avec La Rodia, celle de Besançon, et avec l'association Le Bastion, un lieu musical installé dans une tour de la fin du XVII^e siècle (merci Vauban), le 28 janvier 2025 Big Bang, pôle de référence jazz en Bourgogne-Franche-Comté, a ouvert sa Jazz session #8. Pour inciter aux échanges et à la réflexion sur la relation entre « *jazz et musiques actuelles* », il a choisi de les amorcer par ce libertinage gainsbourrien : *Je t'aime moi non plus*. Un brin provocateur va convenir Roger Fontanel, son directeur, soulignant aussitôt l'existence d'« *un vrai sujet, tant les particularités du jazz et des*

musiques actuelles sont nombreuses, qui expliquent sans doute les questionnements qui traversent le champ de ces musiques. » À travers les intervenant·es et Arnaud Merlin, modérateur attaché à ces jazz sessions, vont en effet s'entrecroiser, voire s'entrechoquer, des approches qui ressortissent à nombre d'éléments : musiciens, professionnel·les à leurs côtés, esthétiques, publics, modèles économiques et, rompant un peu les amarres : générations. À travers eux, le terme jazz s'en trouve lui-même interrogé.

Dans sa présentation liminaire, R. Fontanel précise que deux des sept smacs labellisées de la Région Bourgogne-Franche-Comté, sont d'ores et déjà intégrées dans le réseau Big Bang : Le Silex (Auxerre), La Rodia (Besançon) dont son programmeur, Tico, emploie jazz au pluriel ; parce que « *c'est compliqué de définir ce qu'est vraiment le jazz de nos jours* ». Il semble en effet nécessaire de l'appuyer sur d'autres qualificatifs : acid, new, voire nu. De fait Tico estime que le jazz « *est partout : dans le rock, dans les musiques du monde, dans le rap également* », légitimant on ne peut mieux sa présence dans les smacs.

Simplement, comment La Rodia peut-elle « *suivre également tous les styles de musiques à la fois et contenter tout le monde* » quand « *[elle] tourne à environ une soixantaine de concerts* » dans une saison, et qu'elle doit en plus « *développer des projets avec des artistes locaux* », comme c'est le cas de Wet Enough !?, un des groupes qui va se produire le soir même à la suite de cette jazz session ?



Tico avance « *la soirée jazz grand public, un peu plus facile d'accès que les musiques dites improvisées ou free* » : Christian Scott (28 novembre 2016), David Krakauer avec Abraham Inc. (17 octobre 2019), Bada-Bada (23 mars 2024), « *un plateau plutôt français [celui-là], avec un label qui justement cherche une autre consonance pour utiliser le terme jazz* ». Attrape tout, trop, pas assez précis : d'autre part comment faire avec cette désignation dans la communication, si on veut se concilier des publics, le moins qu'on puisse dire hétérogènes ?

De sensibilité « *plutôt rock* », le programmeur de La Rodia compte sur des « *acteurs locaux et leurs réseaux qui pourraient nous aider à aller*

un petit peu plus loin ; avec des choses plutôt classiques » cependant. Il cite BeJazz, une association créée en décembre 2022, avec laquelle « *produire des soirées, ou en tout cas [agir] en partenariat* ». Aller plus loin ? « *On y réfléchit sérieusement* ». Il resterait encore à se pencher sur la question de jauge des salles ; selon qu'on installe les spectateurs debout ou assis, leur nombre peut varier de moitié. Or l'économie, on s'en doute, n'est jamais loin.

Bande à part

Chez Pierrette Devineau, comme chez les musiciens Vladimir Torres et Sylvain Rifflet se mesure un tout autre écart. La productrice qui a créé CC Production en 1988 et est aussi à l'origine d'événements et de Festivals importants (Paris Jazz Festival pour n'en citer qu'un), ne fait pas mystère d'un milieu, à l'époque déjà « *extrêmement cloisonné* » et qui l'est resté, sous « *une autre forme* ». Son constat est catégorique : depuis 1996, « *aucun de mes artistes n'a joué dans une smac. Y vendre nos artistes aujourd'hui, c'est encore pas possible. Et ça je n'arrive pas à l'expliquer* ».

De son côté, V. Torres, parle d'une diffusion « *problématique* », d'autant plus « *grandissante qu'il y a de moins en moins de moyens. Peut-être n'a-t-on pas (non plus) l'envergure que le lieu attendrait de nous pour nous programmer...* » Vient s'ajouter cette dérive des étiquettes, notamment de la part de festivals de jazz « *qui ouvrent leur programmation à du tout-venant ; pour faire du chiffre* » Si V. Torres estime que le musicien de jazz se trouve « *toujours entre deux eaux* »,

Sylvain Rifflet se montre à son tour tranchant : « *depuis 25 ans que je suis musicien professionnel, je n'ai jamais joué dans des smacs, jamais* ». Entendons par là des smacs de la génération 1996.

Car il existe le cas particulier de clubs de jazz (et non des moindres), créés antérieurement à l'apparition du label dans le paysage musical, et qui se sont vus décerner celui-ci après coup ; sans pour autant qu'ils aient « *changé*

de braquet» insiste P. Devineau : Le Petit Faucheux (Tours 1975), Le Pannonica (Nantes 1994), L'Ajmi (Avignon 1978). Évoqué par A. Merlin, Jazzdor (Strasbourg 1986) où le saxophoniste s'y est produit avec Rebellion(s) (Février. 2022, S. Rifflet et Jon Irabagon) : « *un très bon exemple - souligne P. Devineau. Sur la longue carrière de Jazzdor, [...] je pense qu'honnêtement ils n'ont absolument rien changé à ce qu'ils proposaient avant. Ça veut donc dire qu'avec un label smac, si on est cohérent dans la proposition, ça peut marcher.* »



Mais les musiciens de jazz ne préfèrent-ils pas jouer dans des clubs plutôt que dans des smacs, se demande A. Merlin ? Et réciproquement chez les musiciens de musiques actuelles ? Somme toute « *cette espèce de répartition, est-ce quelque chose de logique et naturel ?* »

« *Je ne pense jamais aux destinations de mes projets, je n'ai jamais fait ça ; sauf les cas où ce sont des commandes* », précise S. Rifflet. Son positionnement dans le champ strictement artistique et l'évocation de Jazzdor le conduisent à contester « *une volonté claire des pouvoirs publics, de rapprocher le jazz et les musiques actuelles. On met tout ça dans le même panier. Je n'ai pas du tout une formation de musicien de musiques actuelles. Et par ailleurs, c'est pas les mêmes destinations non plus. Je suis désolé mais je trouve que c'est absurde.* »

V. Torres nuance cependant quand il remarque que « *la musique actuelle est beaucoup créée par des musiciens formés au jazz* » ; pourtant « *le jazz est forcément une musique actuelle, et peut-être une des plus actuelles, parce que c'est celle qui propose le plus de formes.* » De renvoyer alors les smacs à leurs responsabilités.

Une équivoque raisonnable

Jacques Parize est un militant bénévole de longue date du jazz. C'est à Dijon même qu'il n'a cessé de faire campagne pour obtenir un lieu permanent afin d'y organiser des concerts et mener une action culturelle ; en vain. Rêve de club évanoui, Media Music, l'association dont il est le directeur coordinateur, a installé D'Jazz Kabaret, sa saison de concerts, à La Vapeur, la smac de la ville. La programmation de la saison (7 à 8 dates) doit beaucoup au réseau Big Bang, mis en place dès 2002 par Le Centre Régional du Jazz en Bourgogne, dont Media Music est un « *des premiers partenaires. Économiquement ça nous permet d'avoir des artistes choisis par le réseau, à des tarifs adaptés à notre économie. On ne pourrait pas s'en passer aujourd'hui.* » Les concerts ont lieu dans la petite salle (dite le Club) de La Vapeur. Cas de figure déjà évoqué, la jauge en est réduite, le public étant assis. Jacques Parize précise que bien qu'il loue la salle, il s'agit là pourtant d'un bon accord. Car forte de sa longue expérience, Media Music procure une réelle garantie d'expertise jazzistique. En plus il a fidélisé un public. Pour équivoque qu'il soit, le cas dijonnais permet d'aborder des réalités auxquelles l'économie des smacs est confrontée.

Les a-t-on dotées de moyens leur permettant de répondre à l'étendue de leurs missions ? demande David Demange. Le directeur de La Rodia prend un exemple qui lui semble parlant, celui de « *la marge artistique, c'est à dire l'écart entre le coût en fonctionnement d'une salle et les subventions de fonctionnement.* » En matière de diffusion, explique-t-il, c'est cette marge qui permet de « *faire des choses qui sont peut-être plus audacieuses par moments et qui répondent moins à une logique de la demande.* » Or « *aujourd'hui, sur une structure comme La Rodia, quand on fait ce différentiel-là, on est à moins 3 000 euros. C'est-à-dire qu'avec l'économie de la diffusion et le reste, on doit rattraper un retard de financement qui est conséquent* » et de plus en plus difficile à résorber.

Dans le cout d'un concert, il faut aussi comprendre son backline, ajoute-t-il. « Historiquement plutôt d'identité rock », précise D. Demange, celle de La Rodia, trop souvent ne répond pas aux besoins du jazz. Or pour Besançon, « le premier backliner est à Strasbourg. » Les comptes sont vite faits : le montant peut vite dépasser celui des cachets des musiciens. « J'avais beaucoup de backlines - convient de son côté P. Devineau. Quand on a tout mis bout à bout, on ne peut pas doubler, voire tripler parfois, le prix d'un groupe. Sur cette histoire de backline, je pense qu'aujourd'hui c'est quand même un peu plus facile de trouver des terrains d'entente, parce que les artistes sont prêts à faire des concessions par rapport à ça, sinon ils savent qu'ils ne vont pas jouer. » Ils jouent déjà peu.



Quant à leurs cachets, voilà ce qu'en disent V. Torres et S. Rifflet : « J'ai regardé récemment – dit le contrebassiste : je gagne, à l'année, quatre fois moins que ce que je gagnais il y a vingt ans. » S. Rifflet évoque sa participation à la Formation d'Henri Texier (*An Indian's Life*, dans les formats quintet à septet, en 2023-2024), le cachet « [c'était] 300 euros. » Ajouter que la tournée du groupe fut loin d'être conséquente. « Par ailleurs – insiste le saxophoniste, les musiciens de jazz qui remplissent une salle de 1000 places aujourd'hui, il n'y en a pas. »

Il est même déjà difficile de remplir celle de 300 places à La Rodia, parce qu'en premier, explique D. Demange, « on n'est même pas sûr d'attirer le public de jazz, faute d'être insuffisamment identifiés. » À Besançon les amateurs de jazz préfèrent se rendre dans d'autres lieux.

Cette difficulté que rencontre la smac est un effet de la composition disparate que constitue pour elle « une très grande multitude de publics ». Attirés par des musiques différentes et nombreuses, et séparés les uns des autres. D. Demange a fait le calcul : « il n'y a pas 200 personnes qui suivent toutes les dates de La Rodia. On a donc besoin d'agréger d'autres choses pour venir générer des financements, et faire en sorte qu'il n'y ait pas 30, 40 personnes dans cette salle » (où se tient jazz session).

Il cite la venue à La Rodia du tromboniste et chanteur, « superbe musicien de la scène Française », Robinson Khoury et de son groupe Sarāb. Le concert donné en décembre 2023 a été relié à « un autre projet lié à l'accompagnement artistique, à l'action culturelle » : Voyage en Orient Robinson Khoury et les musiciens du Conservatoire (Les 2 Scènes, scène nationale, le Conservatoire à rayonnement régional, l'Antonnoir, un bar et club aujourd'hui fermé). Le jazz diffusé dans les smacs ? D. Demange s'interroge : « est-ce qu'on est le meilleur outil pour ça ? »

Émergents niches à talents

C'est ce contexte que trouve, entrant dans la carrière, la jeune génération des musiciennes et musiciens, des agents artistiques aussi. Mariette Flocard est trompettiste. Elle a fait valser sa formation classique pour se « réapproprier » son instrument et « l'amener là où j'avais envie de l'amener, en me nourrissant de tout ce qui était proposé. »

Dans la soirée elle va jouer au Bastion devant des spectateurs debout et serrés comme des sardines, aux côtés de l'accordéoniste Christian Maes et du clarinettiste et joueur de doudouk et de Kanoun Nicolas Nageotte. Son activité musicale la conduit ainsi à se produire « dans des circonstances très diverses, selon les groupes j'imagine » commente A. Merlin qui a observé ses activités récentes. Un tuning en duo avec le vibraphoniste Jim Hart (Dijon Théâtre

Mansart novembre 2024), Bosfor, de nouveau un duo, avec le guitariste Dimitri Gravette (Dijon Nuits d'Orient café Le Barn Jam novembre 2024). La Fanfare du Contrevent qui définit ainsi son style : « *trip-hop- electro jazz, rock, brass-band* »... À quoi il faut ajouter Le Courage de Julie Rey (2024), une pièce de théâtre où M. Flocard joue aux côtés du batteur Adrien Desse. « *Je prends les choses comme elles me viennent et comme j'ai envie de les faire. Je fais la musique qui me plaît avec toutes les influences que j'ai envie d'y mettre* » indique la trompettiste.



« *Impressionné par ces artistes qui ramènent quelque chose de nouveau* », de son côté Tico a remarqué un duo lors d'une soirée d'examen d'élèves à La Rodia : Klo Ange. Chloé Ducros (compositions, clavier, synthétiseur, machines et chant) et Angel Gudin (batterie) sont deux élèves du Conservatoire de Besançon. Après ce premier passage, ils sont revenus à la smac, le 20 février dernier, dans le cadre cette fois d'une soirée de mise en valeur des scènes locales de Bourgogne-Franche-Comté (Support your Local Band, indique le programme 2025 de La Rodia). Les deux jeunes artistes assistent à la Jazz session. Le parcours de Chloé a des airs de ressemblance avec celui de Mariette : cursus classique, interruption, retour au conservatoire pour un nouveau cursus, en musiques actuelles cette fois. Elle se reconnaît « *plein d'influences, conscientes ou inconscientes. Ça peut être les musiques rock, ça peut être les musiques modales.* »

Comptent beaucoup aussi les plateformes, grâce auxquelles désormais « *on peut avoir accès à des niches qui font que l'on va puiser encore plus d'inspiration, et trouver des façons d'arriver à quelque chose qui nous ressemble.* » Dans le duo, Angel est « *venu rajouter quelques couleurs qui puissent se rapporter au jazz.* »

C'est dans des circonstances comparables, que P. Devineau a récemment découvert « *des artistes extrêmement jeunes, avec une espèce de maturité, à la fois instrumentale et dans leur façon de penser, dans leur façon d'écrire la musique. C'est assez hallucinant.* » Elle y devine « *un mouvement d'enseignement, à mon avis de très haut niveau.* »

Autres temps autres lieux

S'agit-il d'une troisième génération qui intervient aujourd'hui, se demande A. Merlin ? Neuve de tous « *éventuels clivages ou désaccords.* » Neuve de plus « *du début du jazz dans les conservatoires, les écoles de jazz, les stages* » et dont les conditions de créations n'ont plus rien à voir avec l'époque « *des gens venus, ou du jazz ou du rock qu'on travaille dans son garage sans aucun moyen* » ; situation qu'on rencontrait encore dans les années 1980... « *Aujourd'hui les choses sont présentes dans les établissements d'enseignement musical.* » En face de quoi, après s'en être félicitée, P. Devineau ne cache pas une inquiétude : « *À force d'enseigner, on crée quoi comme débouché derrière ? Comment vont-ils trouver les lieux où ils vont être accueillis ; sans avoir d'étiquette esthétique ?* »

Ces jeunes musicien-e-s appartiennent aux groupes, « *on va dire émergents* », comme l'indique M. Flocard. Leurs couts ne sont « *pas farfelus* » et conviennent aux lieux auxquels ils commencent par s'adresser : « *les lieux associatifs qui ont certainement moins de contraintes et d'enjeux sur les épaules. Du coup ils se permettent peut-être plus de prises de risques, et peuvent tenter des choses avec des groupes émergents qui sortent de nulle part.* »

Les smacs, en toute logique, s'appuient sur le tissu associatif, ne manque pas de faire remarquer de son côté Tico. Une jeune bookeuse est elle aussi présente parmi l'auditoire. Laura Lelandais travaille chez Asterios qui, dans son catalogue musical, compte « *des artistes de rap, de chanson française, de jazz* »

également, *new jazz aussi.*» Elle s'occupe du groupe Wet Enough !? Et pèse la difficulté de le situer : « *trop jazz pour certaines salles, pas assez pointu, identifié jazz* » pour d'autres. Elle parle alors d'un « *double travail* » à accomplir afin de venir à bout de ces farneux cloisonnements persistants que dénonce P. Devineau.

Sans en minimiser les difficultés, L. Lelandais est persuadée de la nécessité « *de collaborer tous ensembles, que ce soit côté producteur, côté programmeur, pour faire en sorte de créer des opportunités et permettre [à ces jeunes musicien-ne-s] de faire leur musique. Il y a peut-être un modèle à trouver pour leur permettre vraiment d'exprimer réellement ce qu'ils ont envie de jouer.* »

Le fait de se trouver « *sur des économies fragiles* », ne doit pas pour autant faire renoncer à une prise de risque partagée entre « *un producteur qui va investir pour un début de carrière, pour lancer un projet* », et des salles « *qui jouent le jeu et acceptent de faire des dates qui sont un peu plus risquées pour leur public.* » Tel est le prix de « *l'accompagnement des artistes sur cette nouvelle scène-là* ».

Ces fâcheux a priori

Mouvement issu du rock, le label smac qui depuis 1998 devait réunir une diversité de musiques, a-t-il vraiment « *Foiré* », ainsi que l'affirme tout de go Manou Comby ? Il a été un des initiateurs de La Rodia (labellisée smac en 2015) et son premier directeur (2011-2022).

À quoi cela tient-il ? Comme beaucoup de ses semblables certainement, La Rodia a été regardée de travers de la part de différents publics ; soit qu'elle ne répondît pas aux usages établis chez certains, soit qu'elle pâtît d'a priori chez d'autres. Le jazz n'a pas été épargné par cette « *espèce de méfiance [à l'égard] des smacs.* »

Manou Comby rappelle l'impossibilité de commencer à travailler avec des associations bisontines d'amateurs. Une situation qui s'est heureusement améliorée à la nomination d'Anne Tanguy à la direction des 2 Scènes, la scène nationale de Besançon (2011), et, quasi

concomitamment, à la naissance de Cyclop Jazz Action, une association animée par un très petit cercle de bénévoles, dont Stéphane Bigot a été l'active cheville ouvrière. « *Avec eux, on est parti des groupes, du public ; et on s'est effacé, en disant : ce qui compte ce sont les Bisontines et les Bisontins, pour qu'ils aient du jazz. On a réussi à lancer une dynamique qui a été un peu cassée par le covid, malheureusement. L'enjeu c'était pas forcément d'amener Martial Solal à La Rodia - on aurait pu - mais de faire en sorte qu'il y ait une porosité et une synergie des publics.* »

Pour rafraîchir la mémoire, cette collaboration a tout de même permis à La Rodia d'accueillir, outre les musiciens déjà cités par Tico : Eric Truffaz (7 avril 2015), Get the Blessing (25 janvier 2018), Médéric Collignon (25 avril 2018), Thomas de Pourquery (10 décembre 2021). Pas de doute pour Manou Comby, sans minimiser des difficultés - « *le couperet* », ces collaborations sont l'avenir. Point de vue partagé par Roger Fontanel qui parle de relations à « *entretenir avec les associations locales.* »

« *Quand on a mis en place cette rencontre, David et moi - indique le directeur de Big Bang, mon souci c'était effectivement la place des musiciens de jazz face au très peu d'espace de diffusion auxquels ils sont confrontés.* » Tout naturellement l'un comme l'autre ont eu les smacs présentes à l'esprit ; même si les mêmes interrogations concernent « *les scènes généralistes, scènes nationales, etc.* » R. Fontanel désigne un « *handicap* » propre aux smacs qui tient à leur architecture : « *des bâtiments qui ont été conçus pour mettre 1 000 ou 1500 personnes debout.* » Toutes ne sont pas dotées de clubs « *qui permettent d'accueillir des formations en format assis, et c'est très très dommageable.* » Pour le jazz. Pas surprenant donc, et en dépit de l'équivoque sur laquelle repose le cas dijonnais, qu'il estime « *exemplaire* » le partenariat entre Media Music et La Vapeur, qui, insiste-t-il, « *repose sur une volonté farouche d'un acteur du jazz sur le territoire.* » Nécessité fait loi.

À Nevers Le CRJBFC, aujourd'hui Big Bang, a développé un partenariat avec Le Café Charbon (une smac que R. Fontanel espère voir bientôt labellisée). « *Il me permet*

d'accueillir des concerts dans le cadre de la saison et de l'utiliser pour des résidences d'artistes. » C'est du gagnant gagnant puisque ainsi Le Café Charbon « remplit son cahier des charges. » S'agissant de la capitale des ducs de Bourgogne comme de celle des ducs de Nevers, si le jazz n'était pas à la manœuvre, que se passerait-il ?

Il reste qu'« en tant qu'animateur d'un réseau, on veille et on est très attentif, effectivement, à pouvoir intégrer des smacs dans notre réseau » conclut Roger Fontanel. •

Cette rencontre professionnelle a été organisée par Big Bang, en partenariat avec La Rodia et Le Bastion, dans le cadre de Jazz Session #8



03.86.5788.51 | contact@bigbangjazz.com | www.bigbangjazz.com

Big Bang, Pôle de référence jazz en Bourgogne-Franche-Comté est financé par la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, Nevers Agglomération et le Conseil départemental de la Nièvre